

ACTIVITÉS DU COMITÉ EN 2018



1) 19 mars 2018, cérémonie au Monument aux Morts avec les élus
2) Accueil des nouveaux adhérents au siège du comité
3) Verre de l'amitié offert par la Municipalité du 13^e à chaque cérémonie commémorative
4) Délégation du comité à la cérémonie religieuse à Saint-Louis des Invalides

5) Lecture des noms des 37 jeunes habitants du 13^e morts pour la France en Afrique du Nord
6) Dépôt de gerbes Place du 19 mars 1962 avec nos courageux porte-drapeaux
7) Notre dernier banquet
8) Voyage à Blois et à Bracieux avec nos amis du Loir-et-Cher

BOUGER POUR NE PAS COULER

Cet axiome a été formulé dans une ville évidemment maritime ! Mais où ? Bien sûr, dans cette ville portuaire de Marseille, par l'un des conférenciers intervenus devant les délégués du Congrès national de la FNACA, évoquant la conduite à tenir par celui qui, par mégarde, tombe à l'eau. Ce conseil constitue aussi le vœu que j'adresse aux adhérents du Comité du 13^e.

Conseil de santé physique, d'abord, marcher, ignorer un peu l'ascenseur, randonner pour maintenir son tonus musculaire, son autonomie, diminuer les risques cardio-vasculaires, faire l'équivalent d'au moins 30 minutes de marche rapide par jour. Sans « boire la tasse », boire au moins 1,5 litre d'eau par jour, sans attendre d'avoir soif.

Conseil culturel : faire travailler nos neurones en allant aux expositions, aux conférences... Nous en trouvons, des gratuites, dans *Culture 13*, dans le programme trimestriel du CASVP, aux Archives de Paris, dans de nombreux musées, en appui à des expositions (Cluny, Quai Branly, Petit Palais...).

Conseil psychologique, ensuite, rencontrer les autres car disait un philosophe, « l'homme est un animal social » ! Fréquenter les clubs du Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris, et les activités qu'il organise pour les séniors (cartes gratuites de cinéma, de théâtre, d'expositions,...).

Bien sûr, venez participer aux activités de votre Comité FNACA :

- cérémonies commémoratives ; la prochaine est évidemment celle du 19 mars 2019 ; nous sommes les éléments actifs, avec nos drapeaux, des autres commémorations nationales, en lien avec les autorités municipales

- réunions : Assemblée Générale annuelle, réunions des veuves, sorties ; ainsi, une randonnée à rythme



**BONNE, ET HEUREUSE
ANNÉE À TOUS !**

tranquille est envisagée en mai 2019, de la Porte Maillot au Jardin Citroën. Venez-y avec votre pique-nique dans le sac à dos, occasion de se bouger et de faire connaissance.

- lotos, banquets : reprenez la date du 21 février 2019 pour notre prochaine choucroute !

Par le renouvellement annuel de votre adhésion à la FNACA, vous manifestez votre fidélité au Comité de la FNACA du 13^e ; c'est l'encouragement que vous apportez aux membres de son Bureau qui sont évidemment tous bénévoles et qui « se bougent » pour maintenir à flot, les droits acquis par nos anciens et si possible pour les développer (ex. : ½ part fiscale sur l'IRPP des veuves dont le mari est décédé avant l'âge de 74 ans).

En effet, si notre nombre diminue inexorablement, nous devons faire preuve d'une vigilance accrue ; celle-ci sera d'autant plus efficace que nous resterons solidaires et « bougerons » pour la défense de nos droits.

En 2019, restons donc dynamiques, pour mieux « bouger et éviter ainsi de couler » !

Nous nous souhaitons donc mutuellement : « Heureuse année et bonne santé ».

Jean-François DESGRANGE, Président du Comité

LE BANQUET DE L'AMITIÉ

se déroulera

LE JEUDI 21 FÉVRIER 2019 à 13h

Animé par l'ORCHESTRE JOËL OLMEDO

CHOUCROUTE FESTIVE

Salle des Fêtes de la MAIRIE du 13^{ème}

1, place d'Italie 75013 PARIS

Métro : Lignes 5 - 6 - 7

Bus : 27 - 47 - 57 - 64 - 67 - 83

**Bulletin d'inscription
à l'intérieur**

OCTOBRE 2018- ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE NOTRE COMITÉ



Nous étions une bonne cinquantaine en ce 25 octobre dans une salle de la mairie du 13^e mise à notre disposition par la municipalité que nous remercions bien sincèrement.

Dès le rapport d'activité présenté par le président J.-F. Desgrange, on s'aperçut vite que tout était différent de ce qui se passait d'habitude. En effet, miracle de la technique, au fur et à mesure du rapport oral, étaient projetées sur un écran, des images qui soulignaient les paroles évoquant nos actions pour la défense de nos droits, les participations aux cérémonies mémorielles, les activités des membres du Bureau fréquemment photographiés et nos moments de convivialité. Le président insista aussi sur la culture à laquelle il faut nous intéresser pour "faire travailler nos neurones". Cette dernière partie fut d'ailleurs soulignée dans les interventions de Jean Laurans, président départemental, et de Jérôme Coumet, maire du 13^e, qui insista particulièrement sur ce point auquel la mairie est très attachée. Le pot traditionnel clôtura la séance dont les participants partirent avec un moral revigoré au moment d'attaquer cette nouvelle année FNACA.

Jean-Michel MOLE

Dès le début de notre réunion nous avons observé une minute de silence à la mémoire de ceux qui nous ont quittés et dont nous avons été informé au cours de l'année 2017/2018 : Martial Bénichou, Daniel Colombier, Albert Elbaz, André Féodon, Daniel Robert Limondin, Ivano Marangoni, Gérard Monnier, Claude Petter, Louis Ponte.

Dans la mesure du possible nous avons pris contact avec leurs veuves pour les informer de leurs droits.

Au cours de cette assemblée générale, le Bureau suivant a été élu :

Président d'Honneur : Pierre Boisrenoult
Président : Jean-François Desgrange
Vice-Président : Jean Michel Mole
Trésorier : Joseph Chioconi
Secrétaire : Anick Sicart
Remise des cartes : Pierrette Lehot
Porte-Drapeaux : Pierre Fassy, Jean-Marie Montagne, Ernest Samuel
Membres du bureau : Raymond Dubois, Jean Geoffriaud, Christiane Marchais, Philippe Picard, Pierre Revandine.



NOVEMBRE 2018 : 48^e CONGRÈS DE LA FNACA DE PARIS À MARSEILLE



Vous avez pu lire dans *L'Ancien d'Algérie* de novembre le compte-rendu des travaux du congrès national. Le comité du 13^e y était fortement représenté par cinq délégué(e)s : Joseph Chiocconi, J.-F.Desgrange, Pierre Fassy, Pierrette Lehot et Anick Sicart. Lors de ce congrès une question est venue en force : la demi-part supplémentaire à déduire des impôts pour les veuves dont le mari est décédé avant d'avoir pu en bénéficier lui-même. Une campagne va être menée sous forme d'une carte-lettre qui sera encartée dans notre journal *L'Ancien d'Algérie*.

ANCIENS COMBATTANTS DES CONFLITS D'ALGÉRIE, MAROC ET TUNISIE

Vous êtes nés entre 1932 et 1944, vous avez participé à l'un de ces conflits et avez séjourné 120 jours dans la période comprise entre :

Le 1^{er} janvier 1952 et le 20 mars 1956 pour la Tunisie,

Le 1^{er} juin 1953 et le 2 mars 1956 pour le Maroc,

Le 31 octobre 1954 et le 29 octobre 1962 pour l'Algérie et aussi entre le 2 juillet 1962 et le 1^{er} juillet 1964

Nouvelle disposition en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2018 : Si vous êtes dans un de ces cas, vous avez droit à la carte du combattant délivrée par l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre.

Si vous connaissez des amis dans cette situation, donnez-leur l'information et le comité du 13^e leur fournira les imprimés nécessaires pour faire cette demande.

Dès le début septembre, nous vous avons adressé votre carte FNACA 2019.

Si vous ne l'avez pas encore fait, vous pouvez régler votre cotisation en nous retournant le bulletin ci-après :

RÈGLEMENT DE LA CARTE FNACA 2019

Nom _____ Prénom _____

Adresse précise _____

Hall _____ boîte aux lettres _____

Téléphone fixe _____ Portable _____ courriel _____ @ _____

22€ (carte 20€ + 2€ - ou plus - pour soutenir le comité et la réalisation de 13'Actif)

32€ Carte + calendrier 2019 (joindre 4 timbres pour l'expédition par courrier)

Cocher la case choisie et régler par chèque bancaire à l'ordre de FNACA 13^e
et retourner à FNACA 13^e - 13, rue Edouard-Manet 75013 PARIS